

Présents :

Enseignants : Mmes Mollion, Quintard, Caubet, Carrin. M Le Merrer, Mme Cavillot

Parents élus : Mmes Bellin, Demousseau, Rivory, Montoux, Ribera, Roy, M Guichet

Personnels de la commune : Mmes Rochereau, Picosson, Brunet, Moreau

Elus de la commune : M Bouchet, Maire ; Mme Juchault Adjointe ; Mme Sicard,

conseillère ; M Grégoire, conseiller

DDEN : M Blonde

Excusée : Mme l'Inspectrice

Tour de table et présentation de la nouvelle enseignante de la classe CE2CM1, Mme Cavillot qui remplace Mme Carrin.

Bilan de la phase 2 du déconfinement

Présences à l'école de 98 enfants soit 84 % dont 94 au moins à mi-temps soit 80 % :

- 15 sont venus tous les jours (13 % de l'école)
- 2 élèves 3 jours par semaine
- 77 sont venus à mi temps (66 % de l'école)
- 2 élèves 1 jour par semaine
- 2 élèves sont venus 1h

Taux de retours très élevés ; le choix de l'école a été de prendre au moins à mi-temps tous les enfants dont les familles ont fait la demande ce qui a permis de garder un minimum d'apprentissages en faisant des rotations.

Dans le même groupe classe se trouvaient des élèves à temps plein, à mi-temps et à distance.

Après le dernier conseil d'école, une enquête avait été faite par la mairie auprès de familles dites prioritaires qui avaient fait une demande de prise en charge à temps plein mais dont la présence en classe n'était pas possible tous les jours. Une garderie a été mise en place à chaque fois qu'au moins deux élèves étaient inscrits ce qui a été le cas chaque jour ; il y avait alors 2 à 3 enfants.

Mise en place de la phase 3 du déconfinement

Suite à l'annonce du président de la République de retour de l'obligation scolaire, un nouveau protocole sanitaire allégé a été mis en place pour le 22 juin. Principaux points :

- lavage des mains : à l'arrivée, avant et après les repas, avant et après les récréations, après les toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.
- port du masque : plus obligatoire pour les enseignants quand ils font cours et sont à moins d'un mètre
- les personnels extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments après nettoyage des mains et port du masque ; pas de changement pour les élèves
- aération : pas de changement c'est à dire au moins 15 minutes toutes les deux heures.
- limitation du brassage des élèves : le principe est de ne pas mélanger les classes sur tous les moments, les récréations se feront séparément comme actuellement.

- la restauration ; lorsque le respect de la distance d'un mètre entre élèves est impossible, il convient de faire déjeuner les élèves d'une même classe ensemble et de respecter au moins 1 mètre avec les autres groupes. Les services de cantine vont ainsi être maintenus.
- nettoyage et désinfection des locaux : sols, grandes surfaces, zones de contact au moins une fois par jour. Tables du réfectoire entre chaque service.
- Bancs et jeux extérieurs autorisés si nettoyage quotidien ou si 12h de décalage. La structure maternelle sera utilisée un jour sur deux par chacune des deux classes.
- Objets partagés (ballons, livres, jeux, jouets...) autorisés au sein d'un même groupe (désinfection minimum quotidienne ou 24h). Deux solutions possibles : objets utilisés un jour sur deux ou nettoyés chaque jour.
- Distanciation : aucune limitation en maternelle au sein d'une même classe
En élémentaire, pas de limitation au sein d'un même groupe à l'extérieur. Dans les espaces clos, limitation d'un mètre entre élèves sauf si l'espace ou les contraintes matérielles ne le permettent pas. Les employés communaux installeront le nouveau mobilier vendredi 19 juin en matinée.

Questions :

- Horaires scolaires : ils restent les mêmes jusqu'à la fin de l'année scolaire (semaine de 4 jours)
- Lieux des entrées et sorties : ils restent les mêmes. Chaque classe maternelle a son entrée, la classe CP/CE1 par le portillon, les classes CE2 CM1 CM1 CM2 par la route de Château Larcher. Il serait préférable que les véhicules soient stationnés sur le parking de la mairie et de longer les barrières.

Une dizaine d'élèves supplémentaires sont attendus en garderie et/ou en cantine.

Chacun des acteurs de l'école (parents, élus, personnels, enseignants) est remercié pour la réactivité et l'organisation qui ont permis un retour de très nombreux enfants dans le respect des règles sanitaires.

Prévisions de rentrée septembre 2020

Ecole d'Aslonnes Données au 18 juin 2020							
Elèves par niveaux				Elèves par classes			
Année 2019-2020		Année 2020 2021		Année 2019- 2020		Année 2020 2021	
PS	11	PS	14	PS/MS	$11 + 13 = 24$	PS/MS	$14 + 11 = 25$
MS	13	MS	11	GS/CP	$17 + 7 = 24$	GS/CP	$14 + 9 = 23$
GS	17	GS	14	CP/CE1	$8 + 16 = 24$	CP/CE1	$8 + 15 = 23$
CP	15	CP	17	CE1/CE2	$14 + 9 = 23$	CE2/CM1	$17 + 7 = 24$
CE1	16	CE1	15	CM1/CM2	$8 + 14 = 22$	CM1/CM2	$7 + 17 = 24$
CE2	14	CE2	17	Total : 117 élèves		Total : 119 élèves (Répartition des CP et CM1 à finaliser)	
CM1	17	CM1	14				
CM2	14	CM2	17				

Départs : 14 au collège + 1 déménagement (2 enfants)

Arrivées : 14 en PS, 1 en GS, 1 en CE2 ;

Problématique des enfants de la commune inscrits sur une autre commune ; cette année cela concerne 4 enfants qui iront sur une commune pas forcément limitrophe ce qui, à terme, peut être préjudiciable. A étudier au cas par cas mais les familles n'informent pas forcément la mairie.

Changement d'équipe enseignante : Géraldine Cavillot sur la classe CE2/CM1

Prévisions d'actions à reporter sur la prochaine année scolaire :

- la classe transplantée en Normandie est reportée à l'année prochaine pour les CE2/CM1/CM2
- les sorties cinéma ; la participation sera réduite de 2€ l'an prochain
- rencontres usep ; certaines pourront être reportées en septembre-octobre
- le projet danse CP/CE1 est reporté
- le projet chorale avec le collège est reporté
- une sortie kayak aura peut être lieu en fin d'année

Budget, travaux

- L'école n'est plus connectée à Internet depuis plusieurs semaines. Des problèmes sont rencontrés au niveau de l'opérateur et au niveau de l'équipement. Des solutions sont recherchées.

- Un grand ménage est demandé dans les classes élémentaires pour cet été.

- La pose d'un vidéo projecteur dans la classe GS/CP est demandée : réponse favorable du maire

- Les grands travaux prévus devraient commencer prochainement. Rappel, il est prévu un agrandissement du dortoir, des réaménagements et la construction d'une nouvelle cuisine/réfectoire.

Questions diverses

L'école doit repasser aux 4,5 jours à la rentrée sauf si maintien du protocole. Le directeur informera les familles en cas de changement.

En cas de non présence à partir du 22 juin, un justificatif écrit sera demandé.